# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 6 FEVRIER 1869. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES - EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 6 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Le lieu et l'heure, voir aux annonces.

[illegible] à la Bourse des Négociants et des Encans, rue Royale, à midi—six terrains [illegible] Troisième District, dans l'îlet borné par [illegible] Désiré, Bons Enfants et Amour [illegible] améliorations qui s'y trouvent. Aussi, un terrain [illegible] District, dans l'îlet borné par [illegible] Philippe, Benoît et White, [illegible] améliorations qui s'y trouvent.

[illegible], à midi, à la Bourse d'Encans Saint-[illegible], de l'Hôtel St-Charles [illegible] situé dans le Deuxième District, rue [illegible] Conti et St-Louis, ayant une belle [illegible] étage, et une maison basse. C'est une [illegible] propriétés qui ont été offertes en vente [illegible] De plus, une résidence à étage, de [illegible] rue de Chartres, entre les rues [illegible] et un terrain de [illegible] Chartres et Royale, [illegible] ville.

[illegible], à la Bourse St Charles, rue St [illegible] et Gravier—un lot de terre avec [illegible] dans le Deuxième District, rue Bienville, [illegible] Tremé; et un lot de terre, avec les [illegible], rue Claiborne entre Orléans et [illegible], une magnifique propriété [illegible] Moreau, entre les rues Esplanade et [illegible] District.

[illegible], à midi, au St Charles Auction [illegible] baronne, rue St Charles—un magasin [illegible] quatre étages, No 33 de la rue [illegible] Peters. Vente à de longs termes [illegible] dans la rue du Port, [illegible] et Craps.

[illegible], à midi, à la Bourse des Négociants, rue Royale—une maison en [illegible] et à renboursement, dans la rue de [illegible], la propriété [illegible] Eglise Bethel.

[illegible] midi, à la Bourse d'Esplanade [illegible] magnifiques terrains, rue de l'Esplanade et Johnson, et une jolie propriété [illegible] marché St Bernard.

[illegible] à midi, à la Bourse d'Encans, rue St [illegible] rotonde de l'Hôtel St-Charles—quatre [illegible] dans le Troisième District, dans l'îlet [illegible] rues St Ferdinand, Moreau, Bons [illegible].

[illegible] Co, à leurs salles d'encans, Nos 61 et [illegible] à 10 heures—300 caisses bottes, [illegible], chapeaux, &c.

[illegible], à 11 heures, à l'Imperial Warehouse, rue Peters—100 sacs de café Java.

[illegible] à 11 heures, au magasin de la Dorgenois, entre Gravier et Perdido [illegible].

[illegible] au No 43 de la rue Tchoupitoulas [illegible] au No 44 de la rue Vieille-Levée [illegible] au No 16 de la rue Chartres [illegible], parfumerie, chapeaux, [illegible].

[illegible] Bros & Co., aux écuries du [illegible] heures, de beaux chevaux de selle [illegible] paire et seuls, beaux mulets d'habitation, [illegible] buggies couverts et découverts. [illegible] à leur salle d'encan, rue du Camp [illegible] assortiment général de meubles, tapis, [illegible] batterie de cuisine, etc.

[illegible] à 11 heures, aux écuries de Dr [illegible] Gravier et Baronne—Vente régulière [illegible] appareillés, chevaux de trait et de [illegible] buggies, wagons, harnais, etc.

[illegible] vos conserves et chocolats [illegible] Turpin, 92 Vieille-Levée.

[illegible] LES CIGARES DE GEORGE ALCES, [illegible] rue des Remparts. [illegible]

ATTENTION!

[illegible] améliorées et vagues, à [illegible] shérif:

[illegible] l'attention du public aux ventes [illegible] aujourd'hui, à midi, à la Bourse [illegible] des Encanteurs, rue Royale, par le [illegible]. Les ventes comprennent: [illegible] les bâtisses et améliorations qui [illegible] rue de Bassin et White, dans [illegible] Quatrième District. [illegible] contigus, situés dans le Troisième [illegible], coin de l'Amour et des Bons [illegible].

[illegible] conditions, voir aux annonces.

[illegible] de l'Esplanade à l'encan.—[illegible] encanteur, vend aujourd'hui par [illegible] Seamen's Bethel, l'église Bethel et [illegible] en briques attenante, à ces [illegible] l'annonce.

[illegible] commerce est appelée par la vente [illegible] d'Isolés, qui aura lieu aujourd'hui [illegible] M., au "Bonded Warehouse" No [illegible] Nos 46 et 47, par Eugène Toussaint.

[illegible] M. D. E. Morphy appelle l'attention [illegible] de la vente de 100 sacs de [illegible] pour aujourd'hui, à 10 heures [illegible] annonce à la page des ventes.

[illegible] sèches, à l'encan. — Lundi [illegible] à 10 heures du matin, au magasin [illegible] No 48, dernièrement occupé par [illegible] M. Hoffman, Marks & Co, qui est [illegible] après pour cet encan, [illegible] de marchandises sèches d'hiver [illegible]. L'assortiment est riche et en bon [illegible] offerts à l'encan en [illegible] envoyons le lecteur à l'annonce [illegible] des lots, qui déparaîtront de bonne [illegible] notice. La vente est sans réserve [illegible] appelons sur l'annonce de M. [illegible] Co, relative à cette vente, [illegible] commerce.

[illegible] agricole et industrielle.

[illegible] les récoltes, en 1869, dans la [illegible] Etats voisins, va permettre aux [illegible] une part plus active qu'à [illegible] à présent, à l'Exposition de [illegible] qui aura lieu à la Foire [illegible] de la Louisiane, en avril [illegible] plus de moyens et plus de [illegible] à l'appel qui leur est fait. [illegible] attendre à voir le concours [illegible] des proportions plus importantes [illegible] circonstance seule est de nature [illegible] considérable de visiteurs [illegible] pendant toute la durée de l'Exposition.

[illegible] cet assemblage annuel d'[illegible] de la Foire de la Louisiane [illegible] des améliorations dans la [illegible] et de l'emplacement où se [illegible], et à ne mettre en manière de [illegible] possible aux fêtes destinées [illegible] du plaisir, à l'intérêt des [illegible], comme l'association a déjà fait [illegible] pour améliorer les "Fair [illegible] comme les recettes des premières [illegible] été très bonnes, par suite de [illegible] favorables, telles que la pluie, [illegible] épidémie et les mauvaises récoltes, pour faire face aux dépenses [illegible] travaux actuels, placer ce [illegible] émission de trente mille actions. [illegible] qui sont de vingt-cinq piastres [illegible] bénéfices que pourra faire [illegible] l'entreprise, et à divers privilèges [illegible] droit de promenade pour la [illegible] famille. Mais, indépendamment [illegible] avantages directs qui peuvent faire [illegible] souscription aux actions de la [illegible] comme un bon placement pour le [illegible] l'avenir, un autre intérêt pressant [illegible] propriétaires, aux capitalistes et [illegible] de donner leur concours actif à [illegible] dont l'extension doit avoir pour [illegible] périodiquement dans notre [illegible] de visiteurs qui y feront des [illegible]. Il est indubitable que cette [illegible] annuelle, si elle prend tous les développements qu'elle comporte, devra nous [illegible] grande partie des acheteurs que la [illegible] villes de l'Ouest et du Nord [illegible] près de notre place.

[illegible] de détail n'est pas moins intéressé [illegible] commerce de gros au succès de la [illegible] pas d'hôtelier, de restaurateur, [illegible] marchand et de débitant qui ne [illegible] en centuple les quelques dollars [illegible] en actions de la Compagnie. [illegible] souvent reproché aux habitants du [illegible] du Troisième District de manquer [illegible] d'entreprise qui distingue leurs [illegible] Canal, et de ne pas savoir semer [illegible] récolter. L'occasion a été condamnée [illegible] plus d'une fois, ils l'ont fait manquer [illegible] nouvelle occasion qui se présente [illegible] ner l'intérêt qu'ils prennent à tout [illegible] la prospérité de la ville. Les [illegible] sont situés dans leur section, et [illegible] de plus pour eux de concourir [illegible] cette institution qui doit certainement [illegible] permanente et donner plus tard de [illegible] à ses fondateurs, lorsque, toutes [illegible] étant terminées, il n'y aura [illegible] dépenses que les frais d'entretien [illegible] que les recettes s'accroîtront chaque [illegible] comptons donc que les habitants [illegible] et du Troisième District répondront [illegible] à l'appel que nous leur [illegible] faveur de l'Association de la Foire [illegible] industrielle de la Louisiane.

[illegible] DE LA NLLE ORLEANS. — [illegible] anciens demandes certaines sur la [illegible] de la Nouvelle-Orléans, le chiffre [illegible] inscrite ne pouvant servir de base [illegible] cause du grand nombre de cités [illegible] gers fixés dans notre ville. Il serait, [illegible] intéressant et utile, sous plusieurs [illegible] connaître le chiffre exact de la population.

[illegible] Woolley, assesseur de revenu intérieur, [illegible] forme que tout en s'occupant de [illegible] liste annuelle de l'assessement pour [illegible] revenu, il va s'employer en même [illegible] faire un recensement aussi exact [illegible] possible de la population, pour le Bureau [illegible] de Statistiques. [illegible] ne peut mettre à profit [illegible] que ses agents [illegible] lorsqu'ils [illegible] facilités pour [illegible].

Une nouvelle solution financière.—L'assistant-alderman Robert Winn nous a apporté hier une copie du nouveau plan adopté par le Conseil pour tirer la ville de ses embarras financiers. Le plan consiste à rembourser les trois millions de billets de ville et les deux millions de dette flottante en obligations, à 5 et 6 pour cent d'intérêt, payable en 25 ans. Le défaut d'espace nous force à en ajourner à demain l'analyse et l'examen.

Incendie du Collége de Springhill.—Une dépêche reçue hier en ville annonce que le collége dit de Springhill, près de Mobile, a été dévoré par les flammes. On n'a eu, heureusement, aucun accident à déplorer. C'était un établissement d'éducation très important, dirigé par les Pères Jésuites, et il renfermait un grand nombre d'élèves Louisianais. On trouvera quelques détails sur le sinistre aux dépêches télégraphiques reçues hier soir.

Théatre de l'Opéra. — Nous aurons ce soir, à l'Opéra, la première reprise d'*Orphée aux Enfers*, l'opérette d'Offenbach qui a eu le plus grand nombre de représentations à Paris. Madame Lambelé Alhaiza y reprendra son rôle d'Eurydice, mademoiselle Chauveau est chargée de celui de Cupidon, M. Albert-Julien remplira le rôle d'Orphée, M. Nardin celui d'Aristée-Pluton, M. Champonis celui de Jupiter, et M. Gibert celui de John Styx.

Dimanche, on donnera la troisième représentation de *La Traviata*, opéra en 4 actes de Verdi, chanté par MM. Engel et Peront et madame Lambelé-Alhaiza, et la première représentation des *Deux Merles Blancs*, vaudeville amusant en 3 actes.

Grand Bal Masqué a l'Opéra.—Il doit y avoir ce soir, dans la salle de l'Opéra, un grand bal masqué dans le genre des bals du Grand Opéra de Paris. Ce sera le seul bal de ce genre qui aura été donné à ce théâtre pendant le Carnaval. On croit donc que beaucoup de jeunes gens mettront l'occasion à profit. On peut se procurer des billets chez M. Demontsil, rue du Canal, ou à la porte le soir. Les portes s'ouvriront à onze heures pour le bal, après le spectacle qui doit être terminé de bonne heure.

Un nouveau journal de modes.— La maison Hébert et Rousseau nous prie d'annoncer qu'elle a l'agence d'un nouveau journal de modes, publié à Paris—*Le Journal des Jeunes Filles*—paraissant deux fois par mois, avec gravures, patrons, musique, tapisserie, &c. &c.

Prix: neuf piastres pour l'année.

Les dames et les demoiselles sont priées de venir examiner cette publication, au No 150, rue de Chartres, coin Bienville. 2

Orphée aux Enfers.—La brochure française de l'opérette d'Offenbach, que l'on joue ce soir à l'Opéra, se vend 75 cents à la librairie de M. Jaquet, 139 rue Royale. Nous le remercions de l'exemplaire qu'il nous a adressé.

$3. Cartes de Visite. — S. Anderson a transporté son atelier du No 64, rue du Camp, au No 183, Canal. Travail parfait aux anciens prix.

Fabrication du Sucre. — Un nouvel évaporateur pour faire le sucre, et aussi le moulin à sucre de Louisville seront exhibés aujourd'hui, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, au chantier de bois de Peter Ross, encoignure Prytania et Washington. Cet évaporateur a des tuyaux de vapeur par dessous et construit ainsi le sucre à l'inconvénient de brûler. Les gens comme les grands planteurs peuvent s'en servir, et ceux qui l'ont trouvé, MM. Pessou et Akin, disent qu'il [illegible] avec les [illegible] auxquelles [illegible] l'évaporateur de Cork. Le feu n'est pas en contact avec le nouvel évaporateur. En [illegible] peu, par la même occasion, mettre en mouvement le moulin à sucre de Louisville.

$55.—Prix de New-York pour les machines à coudre de Grover & Baker, 1er prix, garanties pour 5 ans. Bureau, 182, Canal.

Graine de Riz de la Caroline.—L'extension qu'a prise la culture du riz en Louisiane doit faire attacher de l'importance au choix de la graine à employer pour semer. Aussi appelons-nous l'attention des habitants et de leurs agents sur l'annonce de M. Emile Dupré, qui a un dépôt de riz rue Peters, au coin de la rue de la Douane. Il vient de recevoir de Charleston un envoi de cette graine connue sous le nom de "Bonaventure Golden Seed Rice," préparé expressément pour le semage et qui convient on ne peut mieux, ainsi que l'expérience l'a démontré, au sol de la basse Louisiane. M. Dupré a étudié attentivement tout ce qui concerne cette culture et il la recommande spécialement comme avantageuse.

## Ouverture des Chambres françaises.

DISCOURS DE L'EMPEREUR.

Voici le discours prononcé par l'empereur à l'ouverture de la session législative, le 18 janvier 1869:

Messieurs les sénateurs,
Messieurs les députés,

Le discours que je vous adresse tous les ans à l'ouverture de la session est l'expression sincère de la pensée qui dirige ma conduite. Exposer franchement à la nation devant les grands Corps de l'Etat la marche du gouvernement, c'est le devoir du chef responsable d'un pays libre.

La tâche que nous avons entreprise ensemble est ardue. Ce n'est pas, en effet, sans difficulté qu'on fonde, sur un sol remué par tant de révolutions, un gouvernement assez pénétré des besoins de son époque pour adopter tous les bienfaits de la liberté, assez fort pour en supporter même les excès.

Les deux lois votées dans votre dernière session, qui avaient pour but de développer le principe de la libre discussion, ont produit deux effets opposés qu'il est utile de constater: d'un côté, la presse et les réunions publiques ont créé dans un certain milieu une agitation factice, et fait reparaître des idées et des passions qu'on croyait éteintes; mais d'un autre côté, la nation, insensible aux excitations les plus violentes, comptant sur ma fermeté pour maintenir l'ordre, n'a pas senti s'ébranler sa foi dans l'avenir.

Remarquable coïncidence! Plus des esprits aventureux et subversifs cherchaient à troubler la tranquillité publique, plus le calme devenait profond. Les transactions commerciales reprenaient une féconde activité, les revenus publics augmentaient considérablement, les intérêts se rassuraient et la plupart des élections partielles venaient donner un nouvel appui à mon gouvernement.

La loi militaire et les subsides, accordés par votre patriotisme, ont contribué à affermir la confiance du pays et, dans le juste sentiment de sa fierté, il a éprouvé une réelle satisfaction le jour où il a su qu'il était en mesure de faire face à toutes les éventualités.

Les armées de terre et de mer, fortement constituées, sont sur le pied de paix; l'effectif maintenu sous les drapeaux n'excède pas celui des régimes antérieurs, mais notre armement perfectionné, nos arsenaux et nos magasins remplis, nos réserves exercées, la garde nationale mobile en voie d'organisation, notre flotte transformée, nos places fortes en bon état, donnent à notre puissance un développement indispensable.

Le but constant de mes efforts est atteint: les ressources militaires de la France sont désormais à la hauteur de ses destinées dans le monde.

Dans cette situation, nous pouvons proclamer hautement notre désir de maintenir la paix; il n'y a point de faiblesse à le dire, lorsqu'on est prêt pour la défense de l'honneur et de l'indépendance du pays.

Nos relations avec les puissances étrangères sont des plus amicales. La révolution qui a éclaté de l'autre côté des Pyrénées n'a pas altéré nos bons rapports avec l'Espagne, et la Conférence qui vient d'avoir lieu pour étouffer en Orient un conflit naissant est un grand acte dont nous devons apprécier l'importance. Elle touche à son terme et tous les plénipotentiaires sont tombés d'accord sur les principes propres à amener un rapprochement entre la Grèce et la Turquie.

Si donc, comme j'en ai le ferme espoir, rien ne vient troubler l'harmonie générale, il nous sera donné de réaliser bien des améliorations projetées, et nous chercherons à résoudre toutes les questions pratiques soulevées par l'enquête agricole.

Les travaux publics sont convenablement dotés, les chemins vicinaux se continuent; l'enseignement à tous les degrés continue à recevoir d'heureux développements, et nous pourrons bientôt, grâce à l'accroissement périodique des revenus, porter toute notre sollicitude sur la diminution des charges publiques.

Le moment approche où, pour la troisième fois depuis l'établissement de l'empire, le Corps législatif se renouvellera par l'élection, et, chose [illegible] jusqu'ici, chaque fois il aura atteint la limite légale de son mandat.

Cette régularité des législatures est due à l'accord qui a toujours existé entre nous et à la confiance que m'inspire l'immense nombre des suffrages universels. Les masses populaires sont persévérantes dans leur foi comme dans leurs affections, et, si de nobles passions sont capables de les soulever, les sophismes et la calomnie les agitent à peine à la surface.

Soutenu par votre approbation et votre concours, je suis bien résolu à persévérer dans la voie que je me suis tracée, c'est-à-dire à accepter tous les progrès véritables, mais aussi à maintenir hors de toute discussion les bases fondamentales de la Constitution, que le vote national a mises à l'abri de toute attaque.

On reconnaît la bonté de l'arbre aux fruits qu'il porte, a dit l'Evangile; eh bien! si l'on fait un retour vers le passé, quel est le régime qui a donné à la France dix-sept années de quiétude et de prospérité toujours croissante? Certes, tout gouvernement est sujet à erreur, et la fortune ne sourit pas à toutes les entreprises; mais ce qui fait ma force c'est que la nation sait que depuis vingt ans je n'ai pas eu une seule pensée, je n'ai pas fait un seul acte qui n'ait eu pour mobile les intérêts et la grandeur de la France.

Elle n'ignore pas non plus que j'ai été le premier à vouloir un contrôle rigoureux de la gestion des affaires, que j'ai augmenté à cet effet les attributions des assemblées délibérantes, persuadé que le véritable appui d'un gouvernement est dans l'indépendance et le patriotisme des grands corps de l'Etat.

Cette session va ajouter de nouveaux services à ceux que vous avez déjà rendus au pays.

[illegible] la nation, consultée dans ses comices, [illegible] la politique [illegible] que nous avons [illegible], par son choix, qu'elle ne veut pas de révolutions, mais qu'elle veut asseoir les destinées de la France sur l'intime alliance du pouvoir et de la liberté.

## FRANCE.

Paris, 15 janvier.

Le fait d'un grand mariage, dont je vous ai parlé il y a quelques jours de façon un peu vague, semble se confirmer. On peut donc, tout en maintenant encore quelques réserves inévitables dans une question aussi délicate, dire qu'il s'agit de l'union de Mlle Rouher, fille du ministre d'Etat, et de M. Edmond André, député du Gard.

On peut se rappeler le bruit qu'ont fait certains journaux officieux, à propos de placards affichés, surtout dans le journal *le Pays* où ils ont produit tout leur effet. Ces placards étaient signés "Comité central d'action"; ils portaient aussi un immense cachet rouge avec le triangle symbolique et les mots "République française, liberté, égalité, fraternité."

Il ne s'agissait de rien moins que d'un vaste complot dont on faisait remonter l'initiative à M. Félix Pyat. Celui-ci déclina la paternité de ces singulières proclamations, et dans une lettre adressée par lui à M. le procureur général de [illegible], il affirma ne mériter, de ces confessions, "ni cet excès d'honneur ni cette indignité," ajoutant que ce n'était ni à Londres ni à Bruxelles que la Thémis royale ou impériale devait chercher les véritables coupables, mais bien à Paris.—Je ne vous rappellerai pas les poursuites que, à cette occasion, le ministère public de Belgique crut devoir diriger contre deux journaux de Bruxelles accusés d'offenses envers un souverain étranger, pour avoir publié un de ces manifestes. Le juri belge acquitta les journaux contre lesquels on provoquait des rigueurs.

Après tout ce tapage, le gouvernement français, qui avait sollicité l'action des justices étrangères, ne pouvait se dispenser de rechercher, de son côté, les coupables, c'est-à-dire les chefs de ce comité d'action. La recherche a été laborieuse, car l'information remonte au mois de juin, et aujourd'hui le redoutable comité n'est représenté que par un commis de commerce, du nom de Caron, n'ayant aucun antécédent politique ni judiciaire et qui pourtant vient répondre aujourd'hui de bien gros et bien nombreux délits.

On lui donne, pour complices M. Félix Pyat et un certain Poirier, ancien huissier dans la Sarthe, qui tous les deux demeurent à Londres.

MM. Caron, Félix Pyat et Poirier sont prévenus d'avoir: 1o excité à la haine et au mépris du gouvernement; 2o d'avoir provoqué à un attentat dont le but est soit de détruire ou de changer le gouvernement, soit d'exciter les citoyens à s'armer contre l'autorité impériale; 3o d'avoir provoqué à un attentat contre la vie de l'Empereur et les membres de la famille impériale; 4o d'avoir cherché à troubler la paix publique en excitant les citoyens à s'armer les uns contre les autres; 5o d'avoir provoqué les militaires à la désobéissance; 6o d'avoir outragé ou tourné en dérision une religion dont l'établissement est légalement reconnu en France.

Je ne vous rappellerai pas ces placards auxquels les journaux officieux ont accordé une si grande publicité, ce qui pourrait donner à penser qu'ils n'étaient pas aussi incendiaires qu'on a feint de le croire.

Le premier placard, dont quelques exemplaires auraient été affichés dans la nuit du 24 juin, commençait par ces mots: "Liberté, égalité, fraternité, république française, commune révolutionnaire de Paris." On y lisait des phrases comme celle-ci:

"Peuple, fonde ta colonne; fais-en une marmite pour manger la soupe de l'empire et attendre la poule au pot."

D'autres placards étaient plus grotesques, mais ne paraissent pas avoir jamais été affichés. Ce sont des décrets apocryphes et bouffons contresignés: "Le maréchal ministre de paix et de civilisation, *Miel*," ou encore: "Le ministre de la mystification publique, *Canard*."

L'un de ces placards portait en tête ces mots: "*Moniteur universel*, décrets impériaux." L'un de ces décrets, contresigné par M. le maréchal *Miel*, ministre de paix et de civilisation, commençait ainsi:

"Napoléon III, empereur des Français, par la disgrâce de Dieu et par la mortalité nationale, à tous ceux qui ces présentes verront, salut et consternation."

"Art. 1er. Toute la France est mise sur pied de guerre; la grande armée est rétablie; tous les sujets de l'empire sont soldats; le travail est interdit, le mariage est défendu, etc."

Suivent les développements les plus bouffons et à l'avenant, [illegible] par ces mots:

"Fait à Paris aux pompes funèbres; en conseil des vampires, dans la nuit du 2 décembre de l'an de mort 1867."

A ce décret figure, à titre de pièce complémentaire, un placard qui porte la date du 3 décembre 1868 et dans lequel on lit, entre autres choses, ces phrases:

"L'union c'est la révolution.
"Aux barricades!
"Tu as vu comme on meurt pour 25 fr.
"Tu as vu comment on tue pour 25 millions.
"Pour 25 centimes de poudre tu vivras libre.
"Esclaves, mort au tyran; vive la liberté; citoyens, vive la république."

Cet exemplaire est unique au dossier et semble sortir de la presse. Nulle indication d'affiche ne lui est donnée.

J'ai attentivement examiné ces placards qui ne portent pas,—la chose va de soi,—de nom d'imprimeur; j'ai peine à croire, en examinant l'œil de la lettre, que les caractères qui ont servi à leur impression aient été fondus en Angleterre.

Quoi qu'il en soit, la justice demande compte à M. Arsène Caron de la possession de quelques-uns des placards cités à son domicile. Nous ne savons encore ce que répondra M. Arsène Caron, commis aux appointements de 5,000 fr. chez un honorable négociant de la rue aux Ours. Sur la demande du prévenu, l'affaire a été remise à huitaine.

Je vous transmets le texte du jugement qui a valu hier au *Nain Jaune* une condamnation [illegible] parler des amendes. Le délit ne consistait que dans une phrase que le tribunal prend le soin de nous faire connaître:

"Attendu que Ceyras a publié dans le numéro du 16 novembre 1868 du journal le *Nain Jaune*, dont il est le gérant, un article intitulé: "la Vie parisienne," signé Lepelletier.

"Attendu que dans cet article se rencontre la phrase suivante: "Sachant le chiffre des demandes d'expropriation allouées chaque année par le jury depuis dix ans, fixer, à un million près, le chiffre de la fortune mobilière de M. Haussmann."

"Attendu qu'il n'y a pas à se méprendre sur le sens de ces expressions et sur l'intention malveillante de l'auteur; qu'elles constituent un outrage envers M. le préfet de la Seine à raison de ses fonctions; délit prévu par l'art. 6 de la loi du 25 mars 1822;

"Attendu que Lepelletier et Schiller (l'imprimeur) se sont rendus complices du délit ci-dessus spécifié: Lepelletier en fournissant l'article, sachant qu'il devait être publié; Schiller en l'imprimant;

"Condamne Lepelletier en un mois d'emprisonnement, 100 fr. d'amende; Ceyras à 500 fr. d'amende; Schiller à 200 fr.

"Les condamne solidairement aux amendes et aux dépens."

Paris, 12 janvier.

Encore un duel dont combattants et témoins viennent de répondre devant la justice correctionnelle; il est à peu près inutile de dire que le bataillon en chef du journal *le Pays*, M Granier de Cassagnac, est au nombre des prévenus; quand on ne le trouve pas parmi les combattants, on est sûr de le trouver parmi les témoins.

Il s'agit d'une rencontre qui eut lieu le 27 novembre dernier dans l'île de Croissy entre M. Albert Rogat, connu dans la Presse sous le nom de Coviello, et le jeune baron Maurice de Heeckeren, fils du sénateur de ce nom.

C'est surtout lorsque la cause de la rencontre n'a rien de sérieux que nous considérons le duel comme un jeu coupable et qui mérite aisément d'être réprimé.

M. de Heeckeren s'était rencontré dans un café avec M. Aurélien Scholl: l'un d'eux aurait, il paraît, coudoyé l'autre d'une certaine façon; M. Scholl aurait demandé des explications et M. Maurice de Heeckeren lui aurait répondu: "Sachez, monsieur, que je ne me trompe jamais."

On pourrait penser d'après cela que la rencontre a eu lieu entre M. Scholl et M. de Heeckeren? Nullement. Seulement M. Albert Rogat fit allusion dans le journal l'*Evénement* à ce petit incident:

"Dans cette ridicule affaire avec le jeune Heeckeren, a-t-il dit, M. Aurélien Scholl a pris le bon moyen: il demande aux tribunaux la réparation de la brutalité, se proposant ensuite d'obtenir par les armes la réparation de l'offense.

"J'ai lu, ajoute-t-il, que M. de Heeckeren a répondu à M. Aurélien Scholl qu'il convenait de son algarade et qu'il ne se trompait jamais. M. son père croit-il donc qu'il ne s'est jamais trompé?"

Tel est l'entrefilet qui, au dire de M. de Heeckeren et de ses témoins, demandait du sang.

Le combat eut lieu à l'épée. Les témoins étaient MM. Paul de Cassagnac, Alfonso de Aldama, Bertrand et de Vivière, capitaine de zouaves. Les deux combattants furent blessés l'un et l'autre, ce qui explique que l'un et l'autre sont aujourd'hui prévenus de blessures volontaires.

De pareils faits ont assez peu d'intérêt par eux-mêmes pour qu'il me suffise de vous faire connaître le résultat: MM. Albert Rogat et Maurice de Heeckeren ont été condamnés en 50 fr. d'amende; les témoins chacun en 50 fr.

Si ces regrettables condamnations qui interviennent [illegible] on pourrait s'étonner de leur indulgence. Hier, on condamnait M. Gaston de Cofelogne, pour s'être battu contre un officier, à un mois de prison. Il est vrai que le jeune derviche avait été le provocateur, qu'il s'agissait de la dignité de l'uniforme, et qu'enfin, au moment où il était traité de *maîtres* il prenait des notes pour le *Figaro*; cette dernière circonstance n'était elle pas des plus aggravantes!

New-York, 7 août 1868.

M. l'Editeur.—Plusieurs de nos correspondants, qui sont, comme nous, [illegible] fort respectables, semblent bien anxieux de connaître l'origine de nos PLANTATION BITTERS (amer d'habitation). Du moment que cette préparation est aussi efficace que nous le disons, nous ne voyons pas qu'il soit important de savoir qui en est l'inventeur ni d'où elle vient; mais, pour la satisfaction du public et du vieux Capitaine White, nous déclarons que [illegible] que l'Amer en question vient des Antilles, que beaucoup des ingrédients dont il est composé sont employés avec succès depuis un demi-siècle, mais que la combinaison [illegible] avec le jus du Calisaya [illegible] nous appartient en propre. Le rhum et les autres ingrédients sont les mêmes, et, comme le fait observer notre correspondant, il n'existe pas de meilleur tonique et de toniques plus efficaces. Nous le recommandons pour la dyspepsie, la fièvre, la faiblesse et le manque d'appétit.

P. H. Drake & Co.,
21, Park Row, N. Y.

Eau Magnolia.—[illegible] la meilleure [illegible] Cologne importée d'Allemagne [illegible].

$55.—Magnifiques machines à coudre de Grover & Baker, pour familles, avec les derniers perfectionnements, au prix de $55, au No 182, Canal.

## CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—5 février 1869.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien, 11, rue Canal, ci-devant Bienville et Chartres.

| | | |
|---|---|---|
| 6 heures A. M. | 39 | degrés. |
| 12 " A. M. | 48 | " |
| 3 " P. M. | 54 | " |
| 6 " P. M. | 50 | " |

L'Affaire de M. Jules Coignard.—C'est par erreur que nous avons dit que ce jeune homme avait été envoyé à l'asile des fous. Il est sujet, paraît-il, à des crises périodiques qui lui causent, pendant deux ou trois jours, une certaine excitation mentale. C'est pendant une de ces crises qu'est arrivée l'aventure que nous avons racontée avant hier. M. Coignard est rentré ensuite chez sa mère, et, le lendemain, il a paru devant le recorder du Troisième District qui, après quelques explications fournies par un parent, l'a relâché purement et simplement.

Marchés.—Les fermiers des halles ont payé au comité de finance le second terme dû en vertu des baux. Ils l'ont payé en argent de ville, argent reçu par le comité de finance mais refusé par le trésorier qui garde simplement le montant sujet à ordre. Cette action du trésorier est fondée sur la divergence des vues exprimées à cet égard.

Le feu de la rue Poydras.— Le vent, comme nous l'avons rapporté, n'activait pas la flamme, mais la flamme ne trouvait pas d'obstacle parce que l'eau manquait, bien que chaque maison ait un hydrant dans ce quartier de la ville. Antérieurement à la vente des Water-Works, on se plaignait à la Compagnie. Maintenant à qui se plaindre. Cherchez, bonnes gens qui avez cru trouver une mine d'or dans un fort petit réservoir d'eau bourbeuse!

Par suite de ce manque d'eau, les pompiers ont été paralysés dans leurs efforts, la maison No 156 a été entièrement détruite ainsi que toute la rangée de bâtisses à un étage, commençant au coin de la rue St Charles et embrassant à peu près la moitié de l'îlet.

On a pu à peine sauver le contenu d'une ou deux de ces bâtisses, contenu qui valait, du reste, autant ou plus que les bâtisses elles-mêmes. Le stock de drogues de M. T. Halliey, du No 158, ainsi que le stock de liqueurs du café au coin des rues St-Charles et Poydras, et occupé par A. Marks, ont été entièrement perdus. Le dépôt de fruits qui vient après l'encoignure a été perdu également. Il est impossible d'estimer les pertes faites; mais nous savons que l'assurance n'en couvre qu'une faible partie. Un chantier de marbre a aussi souffert beaucoup. Les bâtisses valaient en tout, dit-on, $25,000.

Un autre incendie.—Hier soir, un peu avant 3 heures, le feu a éclaté dans une maison haute en briques, rue Bienville, No. 66, appartenant à M. Clay, et assurée. Le rez-de-chaussée était occupé par M. G. A. Hyves, comme boutique d'orfèvrerie. Le stock est considérablement endommagé et n'est pas assuré. Le Dr. Dupéron, dentiste, qui occupe le second, a fait aussi quelques pertes, mais qui sont couvertes par l'assurance. Le feu est venu d'un défaut de cheminée.

Accident.— M. Peter Reed, de la compagnie de pompiers No 6, a été renversé par la pompe de la compagnie No 18, pendant l'exaltation produite hier matin par l'incendie rue Poydras. Nous sommes heureux de dire, cependant, que les lésions que M. Reed a éprouvées ne sont pas graves et qu'il sera bientôt rétabli.

Un homme de police blessé.—Jeudi soir, vers 10 heures, l'officier Donevan, du cinquième precinct de police, a reçu d'un nommé E. Lausert un coup de pistolet qui lui a fait, au bras gauche, une blessure sérieuse. On ne connaît pas précisément le sujet de la querelle. L'assaillant a été arrêté.

Admis a caution. — M. F. Fischler a été, hier, admis à caution par le recorder Gastinel, les blessures faites par lui à W. Dauney ne présentant plus aucun danger.

Distillerie saisie.—La distillerie de M. N. Johnson, située à Gretna, a été saisie par ordre de l'inspecteur Cressy pour raison de fraude sur le revenu. Les [illegible] sont, dit-on, considérables.

Vol de pistolets. — Lawrence Costello a été arrêté jeudi soir, au coin des rues Adèle et St-Andrew, parce qu'il a été trouvé en possession de 15 revolvers de Colt qu'on suppose avoir été volés.

Vitrière brisée. — Un nommé H. Buckley a été arrêté hier comme ivrogne, et parce que étant ainsi privé de toute présence d'esprit, il a brisé une vitrière [illegible] de M. C. C. Haley, rue Poydras. La vitrière est estimée à une centaine de piastres.

Vol.—Hier matin, un nègre nommé Ephraïm Harris, s'approcha de Mme Hodary, vendeuse au marché aux légumes de Ste-Marie, pour lui demander le prix des maïs. Il en acheta plusieurs douzaines, et pendant que Mme Hodary les comptait, deux autres individus enlevèrent $7 du tiroir. Les trois coquins ensuite jouèrent des jambes, mais Harris fut arrêté par l'officier Gager, qui l'a emmené à la station centrale.

## Législature de la Louisiane.

Sénat—M. Ray fait un rapport favorable au bill qui autorise M. R. R. Fisk à poursuivre l'Etat.

M. Lynch fait un rapport favorable au bill de secours pour Thos. J. Poidesy, de la paroisse Rapides.

M. Antoine, rapporte le bill de la Chambre pour la création d'un inspecteur de foin.

M. Lynch fait un rapport favorable au bill ordonnant la publication annuelle du manuel législatif.

M. Anderson, fait un rapport favorable au bill pour amender la charte de la Banque des Marchands, de la Nouvelle-Orléans.

M. Jewell présente un bill autorisant le juri de police de la paroisse Pointe Coupée, à émettre des bons pour certains objets.

Aussi un acte étendant le délai pour les règlements des collecteurs de taxes.

M. Copeland présente un bill pour protéger la santé de la Nlle-Orléans, régler le défrichement des bestiaux, etc. Référé au comité judiciaire.

M. Ray présente un bill pour créer la paroisse de Tangipaho. Référé au comité des affaires paroissiales.

M. Day présente un bill pour l'achat d'une terre sur laquelle serait construit un asile pour les soldats de la Louisiane. Référé au comité de finance.

Le même sénateur présente aussi un bill pour la construction d'un Workhouse d'Etat pour les vagabonds, lequel bill a été référé au comité des institutions de charité.

Le comité des relations fédérales a fait un rapport favorable sur la résolution réclamant la somme de $10,000 pour aider à l'érection d'un monument national à Washington, en mémoire d'Abraham Lincoln.

M. Thompson propose un ajournement indéfini de la résolution. M. Monette demande que la motion ajournement soit déposée sur la table, laquelle demande prévaut.

Une motion pour faire une troisième lecture de la résolution ne prévaut pas.

M. Braughn présente un bill relatif aux personnes adonnées à la débauche ayant des propriétés. Le bill donne aux tribunaux compétents l'autorité de nommer des curateurs ad hoc en pareils cas. Référé au comité judiciaire.

Le bill pour mettre en vigueur le 13e article de la Constitution est appelé.

M. Blackman demande que le bill soit renvoyé au comité. Sur motion du sénateur Pinchback, la motion est déposée sur la table par 14 contre 2.

M. Ogden demande que le bill soit référé au comité des réclamations. Le président décide que la motion est contre l'ordre.

Le bill est lu alors et M. Braughn demande que toute considération du bill soit ajournée à mardi prochain.

Cette motion est déposée sur la table par 15 contre 9.

M. Lynch espère que les amis du bill voudront au moins laisser à chaque sénateur le moyen de discuter le sujet.

M. Wiltz demande qu'il soit remis à samedi, 6 du courant.

La motion est déposée sur le bureau par 14 contre 9.

Sur motion de M. Blackman, le Sénat se forme en comité général pour prendre le bill en considération. Il demande que la clause de la 13e section soit biffée; cette clause requiert qu'aucun règlement ne sera fait par des entrepreneurs de transport pour établir des distinctions entre les personnes pour raison de race, couleur ou condition antérieure.

Après discussion, le comité se lève et rapporte le progrès.

Sur motion de M. Ray, le bill est mis à l'ordre du jour de demain.

Le bill du Sénat pour amender l'article [illegible] du Code civil est rapporté d'une manière favorable par le comité judiciaire.

M. Blackman présente un amendement pour que le mari et la femme puissent être témoins dans les cas où comme plaignants et défendeurs ils auraient des intérêts séparés. Le Sénat s'ajourne.

Chambre des Représentants.—56 membres sont présents.

Plusieurs membres demandent la permission d'enregistrer leurs votes sur l'adoption finale du bill du chemin de fer de Chattanooga. Accordé.

M. Ray, présente une pétition des directeurs de l'asile des orphelins indigents du 2e District. Référé au comité des allocations.

M. Wiltz, en considération des faits qu'une force considérable de police n'est plus requise ni en dehors ni en dedans du palais législatif, présente une résolution ayant pour objet de requérir le surintendant de police de retirer cette force. Déposé.

M. Bosse présente une résolution autorisant la nomination d'un comité pour s'informer de la question de savoir si la corporation de ville de Lafourche et de Baratavia n'a pas forfait à sa charte. Déposé.

Le comité des élections recommande que L. M. Bosse, de St. Martin, puisse occuper son siège jusqu'à ce que l'affaire soit décidée. Adopté.

Le comité des réclamations a rendu à la Chambre le bill de secours pour Mme Gallup en recommandant l'adoption.

Le bill porte que la somme de $4,500 est allouée à cette dame pour services rendus par son mari comme rapporteur de la Convention de 1864. Référé au comité général.

Le comité des impressions recommande l'impression de plusieurs rapports. Adopté.

[illegible] jury de police de la paroisse Union à lever une taxe pour certains objets a été rapporté d'une manière défavorable. Le bill est remis à lecture prochaine.

M. Gulicksen présente un acte pour amender un acte relatif aux salaires des shérifs, dans les paroisses d'Orléans et de Jefferson. Référé au comité judiciaire.

Par V. M. Lange, un acte pour empêcher les personnes déguisées dans les rues et autorisant la police à arrêter toutes les personnes trouvées masquées. Déposé.

M. Crawford présente un acte relatif aux droits des shérifs dans l'Etat, les paroisses d'Orléans et de Jefferson exceptées. Lu et référé au comité judiciaire.

Un bill du Sénat relatif à l'enregistrement des naissances et des décès est finalement adopté.

Le bill du Sénat sur les devoirs, la juridiction et les émoluments des coroners, amendant l'acte passé en octobre 1868, est lu trois fois et adopté.

Le bill pour protéger la santé de la Nouvelle-Orléans et pour fixer le lieu où les abattoirs devront être établis est appelé.

M. De Grange propose d'ajourner le bill indéfiniment. La motion est rejetée par 55 contre 9.

La Chambre refuse de biffer cette portion de la première section qui fait de la Compagnie du Croissant un véritable monopole, la voix pour la question de la question est de 43 contre 30.

M. Bessot propose d'effacer les mots "débarcadère des bestiaux" [illegible] ainsi le monopole aux abattoirs. Motion perdue par 45 contre 21.

M. Baird propose d'ajourner l'affaire à 10 jours. Perdu par 45 contre 21.

M. Wiltz propose d'ajourner toute considération ultérieure du bill et de le référer au comité de santé publique et de quarantaine. Il demande [illegible] la question préalable qui est ordonnée. La Chambre refuse d'ajourner et de référer.

L'amendement de M. Brewster a été déposé sur le bureau et la première section adoptée par 48 contre 28.

Une motion de reconsidération est rejetée par 44 contre 21. La section 2 est adoptée par 44 contre 16.

M. Dewey, de Bienville, a été arrêté et expulsé de la Chambre pour avoir insulté l'orateur.

La Chambre s'ajourne.

## PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

### Nouvelles européennes.

Londres, 5—Un grand meeting a été tenu aujourd'hui en faveur de l'amnistie pour les prisonniers fénians.

Madrid, 5—Espartero refuse un siége aux Cortès.

Londres, 5 - Les préparatifs pour recevoir le parlement sont presque terminés.

La santé de lord Clarendon est si détériorée qu'on croit qu'il sera forcé d'abandonner le Foreign Office.

Les puissances représentées à la conférence de Paris ont accordé un court délai à la Grèce pour se décider sur leurs propositions.

Le roi George est retourné à Athènes et s'occupe de former un nouveau ministère. Soarnus a consenti à servir comme premier ministre et Delijanni comme ministre des affaires étrangères. Ils sont tous deux favorables à la conférence. Les autres départements ont été donnés à des hommes qui adhèrent au protocole.

Il y a une grande excitation à Athènes. Bulgaris, le premier ministre qui s'est retiré, jouit d'une popularité universelle.

### Nouvelles du Mexique.

Mexico, 26 janvier, par la Havane, 5 février.—Le Congrès mexicain s'est ajourné jeudi après avoir passé des bills établissant le télégraphe et le chemin de fer de Guaymas et Rio Grande. Le gouvernement désire une session extraordinaire du Congrès.

L'armée et les employés civils ont été payés jusqu'au 1er janvier.

Les journaux mexicains accusent le président Johnson et le ministre Rosecrans de faire allusion à l'annexion dans leurs discours.

Le bruit d'après lequel Alvarez se serait prononcé contre le gouvernement n'est pas confirmé. La police rurale a été largement augmentée. Un convoi partira le 26 pour Vera Cruz.

### Nouvelles de la Havane.

La Havane, 5—Sucre animé. Provisions calmes. Autres marchandises inactives.

Le *Diario* a un long article pour prouver que le général révolutionnaire Orange a été assassiné par ordre du gén. Quesada.

Des nouvelles de Santo Domingo disent que la ville de Seybo s'est prononcée contre Baez.

Les journaux de Venezuela rapportent que le vomito sévit toujours à Caracas. Le comte de Lazville, ministre italien, en est mort.

La Havane, 5—Depuis quelques jours le bruit courait que les généraux révolutionnaires, Cespedes et Aguilera, s'étaient rendus à Valmaseda. C'était un bruit faux.

Les journaux de la Havane ont abstenus la semaine dernière de publier les nouvelles venant du théâtre de la guerre, croyant qu'il n'existait pas pour informer le peuple de la situation des affaires. Le *Diario* dit que le général Agustin a été assassiné par ses compagnons.

Sucre plus ferme, No 12 1/2 à 12 1/2 réaux. Change sur Londres à 15 1/2 et 16 1/2 de prime. Sur les Etats-Unis, à 60 jours, 24 1/2 à 23 1/2 d'escompte.

### Nouvelles de Washington.

Washington, 5—Sénat.—Le comité des terres publiques a rapporté contre la vente des terres publiques pour aider à la construction du chemin de fer Central d'Ouest Virginie.

Le bill autorisant le Président à employer des troupes pour garder les prisonniers d'extradition, a passé.

Des efforts ont été faits sans succès pour payer les censeurs du Sud pour tout le terme du Congrès.

L'amendement du suffrage a été repris. Sumner a dit qu'il était beaucoup plus sûr et plus court d'agir par voie congressionnelle que par voie constitutionnelle. Un grand débat s'est élevé. La séance est suspendue jusqu'à 7 heures.

Chambre.—Nombre de bills particuliers sont adoptés.

Brooks demande que le témoin récalcitrant Bonnet soit déchargé, attendu qu'il ne peut payer les frais de son arrestation. La motion est déposée sur la table. Bingham, Hubbard, de l'Iowa, Lawrence, de l'Ohio, et Poland, votent avec les Démocrates. La Chambre s'est formée en comité sur le bill des allocations de l'armée.

Washington, 5—Il y aura un bal d'inauguration.

Plein cabinet et longue séance aujourd'hui.

L'état de la dette paraîtra demain. On dit qu'une augmentation de $10,000,000 sera probable.

Le Président a fait aujourd'hui plusieurs nominations consulaires peu importantes.

Un traité entre les Etats-Unis et l'Allemagne du Nord, pour la meilleure protection des émigrants [illegible] du confort, de la santé et de la moralité, est pendant.

La lumière rouge intermittente à la Pointe Lacrosse, nord de Cuba, est discontinuée temporairement.

Washington, 5—On pense au quartier-général de Grant que la délégation pour la division de Texas se fera par voyage.

Le juge Paschal a plaidé l'affaire du Texas vs White, Chiles, et d'autres, aujourd'hui. La question était de savoir si le Texas est dans un état qui lui permettait de plaider à la Cour Suprême et s'il en est ainsi, l'effet de sa législation au sujet de la rébellion, [illegible] au sujet de certains bons [illegible] White et Chiles ont acquis [illegible] bons d'indemnité des E-U, achetés après la sécession.

Paschal a fait un appel en faveur des enfants, à l'utilité desquels les bons en question étaient destinés avant d'être appliqués à des plans militaires douteux. L'affaire qui renferme des questions importantes de politique attire l'attention.

### Nouvelles Diverses.

Mobile, 5—Le collége de Springhill a été entièrement détruit par le feu hier soir. Les élèves ont pu se sauver à peine en perdant leurs habits et effets. La bibliothèque et les meubles du musée sont perdus entièrement.

Personne n'a eu de mal. Perte, $100,000. Assuré pour $35,000.

Atlanta, 5—La Chambre a refusé de reconsidérer la résolution de refuser l'éligibilité du nègre à la Cour Suprême. Les membres opposés à la reconsidération de l'action de la Chambre ont dit que la question de l'éligibilité du nègre appartient impérativement à la Chambre et elle se dégraderait en référant la question à une autre branche du gouvernement, après avoir solennellement décidé la question. Le jugement de cette Chambre est final et concluant. La Chambre a déjà décidé que les nègres ne sont pas éligibles à des siéges dans cette enceinte et la décision doit tenir. La Chambre ne peut référer la question aux Cours. La motion de reconsidérer est rejetée par 76 contre 36.

Memphis, 5—Temps froid. Le fleuve baisse. L'Arkansas monte rapidement, il est maintenant à deux pieds de la marque des hautes eaux.

On craint une inondation. Le Legal Tender est parti hier soir pour Louisville. Cette après-midi, le steamer Pauline Carroll pour St-Louis.

William Rice, qui a été poignardé à un bal masqué mercredi soir, est encore dans un état critique. Morris, qui a fait le coup, a été admis à fournir une caution de $4,000.

Une dépêche du gouverneur Clayton dit que le capitaine Boone, de la milice de l'Arkansas, contre lequel des accusations sans nombre ont été proférées par les citoyens de Woodruff pour outrages et fraudes, a été arrêté et enfermé au pénitencier à Little Rock.

Après l'interrogatoire préliminaire de Pender, Dyers et Landrigan, accusés d'avoir tué Thomas Hennessey dimanche dernier, tous ont été élargis, excepté le premier qui sera jugé.

Augustus Menagio, le poète, avait été élu président de la convention de la presse du Mississippi qui vient de terminer sa session à Holly Springs.

New York, 5—Le général Grant a visité l'établissement de livres d'Appleton, cette après-midi. Il est allé à une réception chez M. McKean, dans la Seconde Avenue, ce soir. Il a été escorté avec Hamilton Fish et l'on croit qu'il partira demain pour Washington.

La barque America, supposée avoir à bord quelques-uns des passagers du steamer Hibernia, est en dehors de la barre.

Dans l'interrogatoire, aujourd'hui, des personnes accusées d'avoir conspiré pour frauder le chemin de fer du Pacifique de $120,000, l'une d'elles, Frank A. Goodhall, qui est devenu un témoin de l'Etat, a donné sa déposition.

Le steamer Rising Star, d'Aspinwall, a apporté $714,000 en espèces.

Il rapporte que l'incendie du 31 décembre dernier à Valparaiso a occasionné une perte de plusieurs centaines de mille piastres. Nombre de personnes ont péri dans les flammes.

Une expédition péruvienne, sous le commandement de l'amiral Tucker, [illegible], a démontré que l'Amazone [illegible] la véritable source de [illegible] et non le Maranon, comme on le supposait autrefois.

Une sérieuse échauffourée a eu lieu à Aspinwall entre quelques marins du steamer américain Tallapoosa et quelque 300 nègres. Un des marins a été tué.

### Marchés Européens.

Liverpool, 5, 2 heures P. M.—[illegible] Middling [illegible] Orléans [illegible].

Liverpool, 5, au soir—Coton [illegible] Mid. 12 1/4. Orléans [illegible] Ventes de 15,000 balles.

Londres, 5 au soir—Fonds sans changement.

### Marchés Américains.

New-York, 5, au soir—Coton moins actif, et un peu plus faible. Vendu 3600 balles. Mid. 30 1/4. Farine sans changement. Fret en baisse.

New-York, 5, au soir—Argent facile à 6 0/0. Escompte 7 à 8 0/0. Sterling faible à 109 1/2. Fonds publics forts et actifs, en hausse à la clôture avec tendance à la hausse. Effets du Sud fermes et sans changement. Actions émises et plus incertaines à la clôture.

New-York, 5 au soir—5 20, 113 3/8; 10-40, 105 1/2.

Memphis, 5—Coton plus facile. Mid 28 1/2 à 29. Reçu 1090 balles. Exporté 130. Reçu pendant la semaine 21,586 balles.

Mobile, 5—Reçu pendant la semaine 5,636 balles de coton. Exporté pour la Grande Bretagne 6,751. Cabotage 936. Stock 53,543. Vendu 9,200. Vendu aujourd'hui 800. Marché plat. Bas Middling 27 3/4. Reçu aujourd'hui 1,150. Exporté 2,300 balles.

Cincinnati, 5—Farine et graisse sans changement. Whisky 90 Porc 33. Graisse 20. Jambons 19. Côtes 17.

St-Louis, 5—Farine superfine 5.50. Maïs 73. Avoine 63. Bacon 13. Graisse 20.

Chicago, 5—Farine sans changement. Maïs 56. Jambons 17.

Louisville, 5—Vendu 72 boucauts de tabac de 4.50 à 13.00. Graisse 20. Farine superfine 5.75. Whisky 96.

### Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 5—Descendant, les steamers Dexter et Louisiana, à 2, et l'Arthur à 3 P. M.

St-Louis, 5—Le fleuve baisse avec 8 pieds d'eau jusqu'à Cairo.

Louisville, 5—La rivière monte avec 7 pieds d'eau dans le canal.

### Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 5—Arrivée, la barque Ada Carter, en 24 jours de New York, avec une cargaison générale. Pas de départs.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Londres, 4—Dans l'affaire de Costello, convaincu de complicité dans la rébellion fenians, appel a été refusé.

Madrid, 4—Des bandes de Carlistes ont fait leur apparition dans la Catalogne. Ils viennent de la vallée d'Andorra, et tâchent de faire un soulèvement contre le gouvernement provisoire. Des troupes ont été envoyées pour les disperser.

Les journaux, dans la crainte d'une guerre civile, pressent le gouvernement de prendre d'actives mesures et le peuple de s'unir contre le parti réactionnaire.

Richmond, 4—Une réunion de Virginiens natifs a été tenue dans le comté de Nottoway. Des fermiers et des hommes de profession s'y trouvaient.

Ils ont adopté des résolutions endossant le nouveau mouvement, condamnant toute résistance ultérieure aux lois de reconstruction et convertissant le meeting en organisation politique sous le nom de parti républicain. C'est le premier mouvement de cette sorte dans l'Etat.

Les collections du Revenu dans ce district pour le mois de janvier ont donné $126,000, ce qui est quatre fois autant que ce qui avait été collecté en 1868.

Galveston, 5— Une dépêche d'Austin, au *News*, sous la date du 4 février, dit:

La Convention, aujourd'hui, a passé l'ordonnance pour soumettre la Constitution au peuple.

L'ordonnance porte que l'élection des Représentants au Congrès et des officiers d'Etat aura lieu le 1er lundi de juillet.

Des motions de s'ajourner *sine die* pour faire observer l'ordonnance ont été rejetées.

L'action du gouverneur Hamilton, sur la question de franchise, recevra les remerciements de tous les hommes du Sud, soit pour soit contre le suffrage des nègres.

Liverpool, 5, midi—Coton plus ferme. Mid. 12 1/4. Orléans 12 1/2. Stock 257,000 balles, dont 80,000 de provenance américaine.

Havre, 5—Coton calme et ferme, sans changement.

New York, 5, midi—Actions agitées et incertaines. Or 135 1/8. Coton ferme. Mid. 30 1/4.

Washington, 5—Sénat—Des pétitions sont présentées pour faire passer un amendement constitutionnel reconnaissant Dieu.

Chambre—Boutwell, du comité judiciaire, a rapporté un bill assurant l'argent de prise aux officiers de Farragut pour la prise de la Nlle Orléans. Toute Cour de District des Etats-Unis pourra prendre connaissance des procès faits pour recouvrer cet argent.

Le comité de reconstruction refuse d'entendre toute autre disposition verbale sur les affaires du Mississippi.

A la Cour Suprême, l'Underwood a reconnu que le writ de prohibition lui a été servi. L'affaire viendra vendredi prochain. Elle concerne le droit du juge Underwood, de la Virginie, à annuler la décision judiciaire parce que les officiers de la Cour sont inéligibles sous le 14e amendement.

$55.—Les meilleures machines à coudre du monde, pour familles, s'achètent au dépôt de la Cie. Grover & Baker, 182, Canal, moyennant le faible prix de cinquante-cinq piastres. Elles sont garanties pour 5 ans.

—M. D...., major dans un régiment de cuirassiers était atteint depuis plus de dix ans d'une gastralgie. Il était obligé de se priver de fumer et de prendre du café, ce qui sympathisait très peu avec ses goûts militaires. Je lui fis prendre chaque jour, quatre cuillerées de Charbon de Belloc, une le matin, une après chaque repas et la dernière une heure avant de se coucher. Il y avait huit jours tout au plus qu'il en prenait, que toutes ses fonctions marchaient parfaitement. Vingt-cinq jours après le Major D..., fumait, prenait son café, se [illegible] de régime et était rendu à une santé parfaite. (*Extrait du rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.*) No 8

LES PILULES
DU DOCTEUR C. McLANE,
POUR LA MALADIE DU FOIE.

Sont précisément ce dont la plupart des gens ont besoin: une ou deux doses font fonctionner le foie, guérissent des maux de tête, [illegible] l'appétit, procurent un bon sommeil et, le malade, à son réveil, est heureux. Il voit tout en beau. Il n'y a personne qui ne souffre, de temps en temps, d'un

FOIE INACTIF

LES PILULES DU Dr. McLANE

sont ce qu'il leur faut. Ces PILULES activent parfaitement le foie et lui rendent sa force. Faites-en l'essai, et vous voudrez toujours en avoir une boîte chez vous.

AYEZ SOIN D'ACHETER

Les PILULES du Dr. C. McLANE,
PRÉPARÉES PAR FLEMING BROTHERS.

On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies et Magasins de campagne des Etats-Unis.

OR ARGENT,
Billets de Ville et d'Etat,
Bons de Ville, etc
AU BUREAU DE CHANGE
DE
J. BRETTE,
6.........RUE ST-CHARLES.........6
PRES CANAL.
On paie aussi d'avance
AUX
Professeurs des Ecoles Publiques
LES SALAIRES
De Février et de Mars.
Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26déc—2mPP

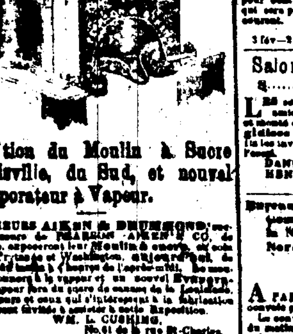

Exposition du Moulin à Sucre Louisville, du Sud, et nouvel Evaporateur à Vapeur.

MESSIEURS AIKEN & DRUMMOND, successeurs de TRABUE, AIKEN & CO, de Louisville, exposeront leur Moulin à sucre, au coin des rues Prytania et Washington, aujourd'hui, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. Le moulin fonctionnera à la vapeur et un nouvel Evaporateur à vapeur fera du sucre [illegible]. Les planteurs et ceux qui s'intéressent à la fabrication du sucre sont invités à assister à cette Exposition.
WM. L. CUSHING,
6 fév— No. 61 de la rue St-Charles.

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.
Nlle-Orléans, 4 février 1869.
AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent, sur le capital de la compagnie—dividende payable le LUNDI, 15 février.
J. V. CHANEY, Secrétaire. 5 fév—2t

LE DOCTEUR KRATZ,
No 1 RUE CARONDELET,
Boulevard Canal.
CONSULTATIONS—de midi à 3 heures.

AVIS.
Le public est informé que [illegible] A. Perret [illegible] Nlle-Orléans, 4 février 1869.
F. GIEFERS.

AVIS.
LES soussignés ayant liquidé leurs affaires [illegible], préviennent les personnes qui leur doivent ou à qui ils pourraient devoir de se présenter dans les 10 jours, au coin Ursulines et Front Levée, No 1.
J. DUVIELLE,
J.B. MAILHE.

Consulado de España en Nueva Orleans.

Desde esta fecha hasta el 15 de Marzo próximo y de 10 á 12 de la mañana, queda abierta nueva matrícula Consular para todos los Españoles, que reuniendo las condiciones legales, deseen ser inscritos en la misma; advirtiendo que la inscripcion es gratuita conforme á lo ordenado, salvo el derecho de certificado marcado en la tarifa para aquellos que lo soliciten. Pasado el plazo indicado no se resolverá en este Consulado reclamacion alguna sin perjuicio de elevar las que se presentaren al Gobierno Supremo.
Nueva Orleans, 5 Febrero 1869.
El Cónsul de España,
5 feb—3f CARLOS PIE.

Salle de Bal d'Orléans,
Rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon.
UN GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ aura lieu, dans la Salle de Bal d'Orléans, SAMEDI soir, 6 février, 1869. — Un magnifique corps de musiciens est engagé. Prix d'entrée: Pour les messieurs, $1 00; pour les dames, gratis.
6 fév—1 H. PERCIVAL, propriétaire.

ASILE ST-LOUIS.
ASSOCIATION LOUISIANAISE
LES Dames de l'Association Louisianaise sont priées de se réunir pour affaires importantes, à l'Archevêché, SAMEDI, 6 février, à midi.
4fév—3f Par ordre de la Présidente.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du PELICAN.
Nlle-Orléans, 4 février 1869
LES officiers et membres sont notifiés d'assister à l'assemblée mensuelle régulière LUNDI, 8 courant, à 7½ heures précises P. M., à la salle de l'Association, No 160, rue St-Louis, près du Passage de la Bourse.
La ponctualité est requise.
Par ordre. A. L. TISSOT, Président. J. L. SARJAC, Secrétaire.

Planteurs de Riz, attention!
PLANT DE RIZ DE LA CAROLINE.
LE soussigné vient de recevoir et offre en vente du RIZ de choix connu sous le nom de "Bonaventure Golden Seed Rice"—reçu directement de Charleston, C. S., et préparé expressément pour plant.
EMILE DUPRÉ.
6 fév—1m PP Dépôt de riz, No 26, rue Peters, coin Douane.

DEMANDE DE BARBIERS.
DE BONS OUVRIERS BARBIERS trouveront de l'emploi en s'adressant au No 47, rue St-Louis, chez A. POIRIER. 4fév—3f

EGUISEMENTS!
COSTUMES! MASQUES!
MAISON
J. GALINIER,
101....RUE ROYALE....101
(Entre St-Louis et Conti.)
COSTUMES DE CARACTERE, DEGUISEMENTS en tout genre, pour Dames et pour Messieurs, DOMINOS en Satin, Taffetas et Percale, Assortiment de MASQUES, GANTS blancs Jouvin.
Prix très modérés. 4 fév—6f

EN GROS.
J. LEVOIS
A ouvert son
STOCK DE
MARCHANDISES SECHES
DE PRINTEMPS
—ET—
de Marchandises Sèches en général,
Sur lesquelles il appelle l'attention
—DES—
MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.
Conditions libérales
J. LEVOIS,
Au coin des rues Canal et Bourbon. 31 janv—6f

EN DETAIL,
Marchandises de Printemps,
J. LEVOIS
VIENT DE RECEVOIR,
POUR ROBES DE PROMENADE,
MOIRES FRANÇAISES, COULEURS UNIES
ALPACAS FRANÇAIS UNIS ET FANTAISIE,
MOZAMBIQUES CHINÉES ET RAYÉES,
POPELINETTES GENRES NOUVEAUX,
A 50 Cts. et à 60 Cts la verge.
BARÉGES ANGLAIS, LAINE,
TOUS LES GENRES A 30 CTS. ET AU-DESSUS, LA VERGE.
GRENADINES CANVASS,
GRENADINES SOIE DE LYON,
TARLATANES BRODÉES
POUR ROBES DE DINERS ET SOIRÉES,
IL APPELLE
L'ATTENTION DES DAMES SUR CES CHOIX.
J. LEVOIS,
Au coin des rues Canal et Bourbon. 31janv—3f

CHAMPAGNE
ROYAL-BERTON,
DE LA MAISON CHARLES LOCHE,
(Ancienne maison Berton.)
60 PANIERS de cette célèbre marque reçus par le steamer "Alice."
L. E. RICHARD, Seul Agent, 46, Vieille-Levée. 2fév—1m

AVIS.
Nouvelle-Orléans, le 4 février 1869.
LE soussigné partira pour Alexandrie, Natchitoches, Lac., mercredi, 10 courant et se chargera des collections ou autres affaires qu'on voudra lui confier.
E. SABOURIN, Avocat,
4 fév—5 Chez le juge Whitaker, 37 Camp.

CAMPEMENT-RESTAURANT.
M. AUGUSTE BROUÉ
A l'honneur de prévenir ses amis et ses clients des différentes paroisses de la Louisiane qu'il a transféré son Restaurant au No 72 rue de Chartres, entre Bienville et Conti. Prix modérés. Chambres garnies pour les voyageurs. 5 fév—3f

CHARBON.
Charbons de Pittsburgh, Cannel anglais et Anthracite, de la meilleure qualité, livrés dans tous les quartiers de la ville, aux plus bas prix du marché.
W. G. COYLE & Co.
Bureau, No 138 de la rue Gravier.
Dépôts—Coin Magazine et Girod, Coin Julia et Water. 5fév—3f

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 1er février 1869.
AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de SEPT pour cent sur le capital actif de la Banque—dividende qui sera payé aux actionnaires à partir de LUNDI, 8 du courant.
J. L. DELSAY, Caissier. 3 fév—2 com

Salon "Crescent" de Coiffure.
8 ........ RUE ROYALE........ 8
LES soussignés annoncent à leurs clients et à leurs amis qu'ils ont, sans égard aux dépenses, acheté et monté chez eux une des célèbres Machines Anglaises de Camp, à brosser les cheveux. Ils les invitent à venir les voir fonctionner et à en faire l'essai.
DANIEL LEONHARD, HENRY WASSEN. } Anciens barbiers à bord du "Frank Pargoud."

Bureau du Surintendant-Général de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Nlle-Orléans, le 29 janvier 1869.
AVIS SPÉCIAL.
A PARTIR DE DIMANCHE, 31 du courant, les convois partiront et arriveront comme suit:
Le convoi express partira de la Nlle-Orléans à 7 heures du matin, et arrivera à 6 heures et quart du matin.
Le convoi de la malle part de la Nlle-Orléans à 5 heures 21 minutes du soir, et arrive à quatre heures et quart de l'après-midi.
T. S. WILLIAMS, Surintendant général. 31 jan—6f

Louisiana Cotton Manufactory.
LE [illegible] courant, à une assemblée des actionnaires de cette Compagnie, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année:
V. J. HEBERT, A. COUTURIÉ,
J. A. PERRILLIAT, G. TIBLIER,
J. A. BLANC.
Et dans une séance [illegible] à une réunion des Directeurs, M. V. Perrilliat a été élu Président de la Compagnie.
Monsieur Gustave Perrilliat a été nommé secrétaire pro tempore.
Nouvelle-Orléans, 3 février 1869.
GEO. PERRILLIAT, Secrétaire.

HAAN & FREDERICKSON,
DROGUISTES EN GROS ET EN DETAIL,
ET
Marchands de produits chimiques fins, Instruments de chirurgie, appareils en verres, Eponges, &c., &c.
139......RUE DU CANAL......139.
VENANT de transporter notre pharmacie des Nos 18 et 15 de la rue Royale à notre nouveau local du No 139 de la rue du Canal, occupé naguère par le Dr James Syme, nous annonçons à nos clients [illegible].

AGENCE SPECIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES
POUR LE SUD.
Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,
Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.
Nos. 23 & 25, RUE BIENVILLE—Nouvelle-Orléans.

Eaux-de-vie en Douane et à l'acquitté.
SEULS AGENTS DES MARQUES
CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO., COGNAC.
GAUTIER FRERES,
GOLDENBURG,
HENRY SUTTON,
ALEX. SEIGNETTE, LA ROCHELLE.
LASSONDE FRERES, COGNAC.
Ls. O. LANYER.
— IMPORTATEURS —
Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE"
De Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres.
Echantillons et prix courants fournis sur demande.

Vins rouges et blancs en barriques et en caisses.
J. Lebrun, "Eagle Brand" T. Drouet, "Lion's Brand" P. F. Eyquem, Ch. Treuton, Larronde Freres, Margaux, Haut-Brion, Haut-Sauternes, J. S. Clerc & Cie. le CELEBRE CHATEAU PAPE CLEMENT en barriques, demi-barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles, vins fins de A. De Luze & Fils.
Champagne.
Le célèbre "Black Seal" Vin Impérial et Royal Hunter de Ker-Desbordes et Fils, Ackerman Laurance, Sillery Mousseux et autres marques en bouteilles et demi bouteilles.
Sardines à l'huile, Viandes et Légumes conservés, Sardines des veaux et Pâtés Truffés de Garres Joe et Fils, Bourbons, A. [illegible]
Huile d'Olive, Fruits à l'eau-de-vie, Prunes, Porto, Sherry et Madère. 1er oct—6m

LA MARQUE DE
WHISKY DEXTER,
Connue sur le marché du Sud depuis 1826
Ayant été contrefaite, nous prenons ce moyen d'annoncer à nos amis et à nos clients qu'au lieu de peindre les têtes de nos barils comme par le passé, nous étamperons au feu [illegible] du baril à vapeur et le nom de notre maison ci-près.
Nous avons nommé MM. HOLT, MURRAY & TARLETON, No 64 North Commerce street, Mobile, nos agents et nous avons donné à M. JULES TARDOS l'autorisation d'agir en notre nom à la Nouvelle-Orléans.
EDMUND DEXTER & SONS
Nos 31 et 33 Sycamore street, Cincinnati.

Whisky Dexter,
Genièvre Rocky Mountain (Montagne Rocheuse)
Cognac Jules Tardos,
Whisky Bourbon Jules Tardos,
Amer Newfoundland (Terreneuve),
Egalement:
Un grand assortiment des meilleures marques de Vieux Whisky Bourbon.
A vendre par
JULES TARDOS,
27 jan—6m—1f No 22 de la rue Bienville.

Banque de la Nouvelle-Orléans.
Nlle-Orléans, 1er février 1869.
LETTRES DE CREDIT.
LA Banque de la Nouvelle-Orléans émet des lettres de crédit, payables dans les principales villes de France et d'Angleterre.
N. AUGUSTIN
1er fév—1m PP Caissier

CHANGE.
LA Banque de la Nouvelle-Orléans vend du change à terme ou à vue, en sommes à la convenance des acheteurs, sur
Londres, Liverpool, Paris, Bordeaux, Marseille, Le Havre, Lyon, St. Etienne, Nantes, Angoulême, Orléans, Troyes, Le Mans, Lorient, Limoges, Cognac, Pau, Tarbes, Toulouse, Nancy, Strasbourg, Metz, Mulhouse, Tours, Agen, Avignon, Poitiers, Perigueux, Lille, St-Jean d'Angely,
Et sur les principales villes des Etats-Unis.
N. AUGUSTIN.
1er fév—1m PP Caissier.

Services de Table (damassé Français) chez
P. BRIERRE,
5, rue de Chartres (au 1er)
A REÇU un grand assortiment de [illegible] françaises de toutes sortes, draps de fil [illegible] mouchoirs [illegible] FOULARDS DE LYON (pour robes et mouchoirs.)
16 janv—1m—3f

Droguerie, Produits Chimiques, &c.
BALL, LYONS & CO,
Importateurs et Pharmaciens
EN GROS,
42 & 44........CAMP........42 & 44
— ET —
113, 115 & 117.....GRAVIER.....113, 115 & 117,
ONT TOUJOURS EN MAGASIN
UN GRAND STOCK DE
Médicaments Brévetés de France,
— TELS QUE —
Capsules Mothes, Capsules Raquin, Pilules de Vallet, Charbon de Belloc, Pepsine Boudault, &.
— AUSSI —
Médicaments Patentés Américains
DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, HUILES, LIQUEURS, PARFUMERIES, PEINTURES, INSTRUMENTS, CARREAUX DE FENETRES, VERRERIE, Etc., Etc., Etc.
Chaque arrivage du Nord et de l'Europe ajoute au vaste assortiment de la maison.
Les Pharmaciens, les Grocers, les Marchands de la campagne et les Planteurs trouveront à acheter chez les soussignés, aux conditions les plus avantageuses, tout ce qui concerne le commerce des Drogueries.
Tous les articles vendus sont garantis de 1re qualité.
Les prix sont aussi modérés que ceux d'aucune autre maison.
Le magasin sera toujours ouvert aux personnes qui voudront venir en examiner le stock, s'informer des prix, etc, etc.
BALL, LYONS & CO.,
42 & 44 Camp. et
113, 115 & 117 Gravier.
29 jan—4m—1f2

Pianos et Musique.
MAGASIN DE MUSIQUE
DE
BLACKMAR,
164.........RUE DU CANAL.........164
NOUVELLE-ORLEANS,
Presque en face de Christ Church.
Dépôt des PIANOS de Wm Knabe & Co. à Baltimore,
PIANOS de Gravesteen, Fuller & Co.,
PIANOS Pleyel, Wolff & Co.,
PIANOS Erard,
PIANOS Bord,
ORGUES de Geo. A. Prince & Co.
Le seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente des publications musicales de la "Correspondance Musicale" de La Haye, en Hollande.
Il loue, accorde et répare les Pianos. 15 nov—3m

Orgues de Salons et d'Eglises,
Pianos, Musique, &c.,
80.........RUE BARONNE.........80
LE clergé, les organistes et les amateurs sont invités à venir examiner mes incomparables orgues d'églises et salles de lectures [illegible].
J'ai l'agence, pour la vente en gros et en détail, des publications musicales [illegible] Faites demander des catalogues [illegible].
PHILIPPE WERLEIN,
No 80 de la rue Baronne.

A. ELIE,
Musique, Pianos et Instruments,
16...RUE ROYALE...16
Entre Canal et Douane.
PIANOS PLEYEL, nouveau système en fer, et autres pianos;
Instruments de musique de tout genre,
Cordes françaises et italiennes de choix,
Grand assortiment de musique.
Le tout aux prix les plus réduits. Réparation sur ordre. 17 déc—6m

Pianos, Musique
ET
Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE,
46......RUE ROYALE......46.
IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, [illegible] FAIVRE, JELMINI, BORD [illegible] PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, &c.
Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de méthodes, &c. &c.
Le tout offert à des prix exceptionnellement réduits.

MAISON DE BANQUE DE
SAMUEL SMITH & CO.
Nouvelle-Orléans, 1er février 1869.
MESSIEURS F. H. HATCH, et CHARLES KILSHAW ont un intérêt dans notre maison à partir de cette date.
SAMUEL SMITH & CO.
2 fév—1m

AVIS.
LE 1er Février prochain, le Dr. FORMENTO transferera son bureau de consultation, de la rue Baronne à la Maison de Santé de la rue du Cirque, rue des Remparts (ci-devant rue du Cirque) Nos. 132 & 134. Ce magnifique établissement, sous la direction des Drs. Turpin, Trudeau et Formento, est toujours prêt à recevoir des malades. 7janv—1m

CHARBON! CHARBON!
BOYD, WILMOT & Co.
166 ...... rue Poydras ...... 166
Plus de 200,000 barils de charbon de Pittsburg de la meilleure qualité à vendre, en gros et en détail, à livrer sur la levée [illegible] de la ville par barge ou [illegible] au plus bas prix du marché. Les ordres [illegible] seront l'objet d'une attention spéciale. 3janv—1m

CHEVEUX
DE LA MAISON
E. ROLLAND
176...... RUE BARONNE ......176
MADAME ROLLAND invite sa nombreuse clientèle, ainsi que les Dames qui ne l'ont pas encore honorée, de [illegible] à venir visiter ses Articles en Cheveux qui sont de premier choix. Ses prix sont DES PLUS REDUITS.
Son magasin bien assorti [illegible] véritablement du BON A BON MARCHÉ.
25 pour cent meilleur marché
que dans toute autre maison.
Toutes les personnes qui font usage des Articles en Cheveux de cette maison se plaisent à en reconnaître la supériorité sous tous les rapports.
Salon pour la coiffure des dames et des enfants.
On demande une dame de vente qui aurait déjà été dans ce genre d'affaires.
E. ROLLAND,
30 janv—1m 176, rue Baronne, près Girod.

A. MASSEL & CO.,
43.......RUE ST PHILIPPE........43
ENTRE CHARTRES ET ROYALE,
Nlle-Orléans.
VINS, COGNACS, WHISKIES ET LIQUEURS
En Gros et en Détail.
Au plus bas prix du marché.
Bon vin de famille à $1 00 le gallon, livré à domicile. 3 janv—1m

Divers! Divers!!
100 Barils PORC MESS,
25 tierçons JAMBONS pansés en sucre,
25 tierçons SAINDOUX,
25 caisses [illegible]
25 fréquins BEURRE [illegible],
[illegible] CHANDELLES de star 12, 15, 16 et 16
[illegible] SAVON pour famille,
[illegible] FARINE, sup. Extra et choix,
75 [illegible] WHISKEY [illegible]
— Aussi —
RIZ CAFE SUCRE MELASSE SEL &c. &c.
A vendre par PASCAL & ISLEY,
3janv—6f Nos 74 et 76 rue Poydras.

Compagnie Anglaise et Etrangère d'Assurance mutuelle—Limitée.
Capital $5,000,000 en or.
LE soussigné prévient les parties d'assurance maritime à partir de cette date, à la Compagnie d'Assurance de Londres et le Lancashire [illegible].
Au No. 84 de la rue Carondelet.
[illegible] G. MUSGROVE, Agent.

MAÇONNIQUE.
LA Cinquante-septième Grande Communication annuelle de la Très Respectable Grande Loge de l'Etat de la Louisiane [illegible] LUNDI, le 8 de février, à 7 heures du soir.
JAMES C. BATCHELOR, M. D.
31jan—1m Grand-Secrétaire.

MAÇONNIQUE.
LA Vingt-deuxième [illegible] Convocation du Très [illegible] Grand Chapitre de l'Etat de la Louisiane [illegible] MARDI, le 9 de février, à 10 heures du matin.
JAMES C. BATCHELOR, M. D.
31 jan—1m Grand Secrétaire.

HABILLEMENTS D'ENFANTS
ET
ARTICLES DE TOILETTE
POUR HOMMES
E. T. WALSHE,
110 rue du Canal,
30 janv—1m NOUVELLE-ORLEANS.

CHAPEAUX de Campêche
4 balles, à vendre par
S. FERNANDEZ & CO.
3janv—1m No 125 de la rue Vieille-Levée.

PITTE DE SISAL,
4 balles, à vendre par
S. FERNANDEZ & CO,
3janv—1m No 125 de la rue Vieille-Levée.

LLAMBIAS & DOCKTER,
115.......RUE LEVEE.......115.
(Face aux bateaux de la côte.)
ETABLI EN 1839.
PRODUITS de l'Ouest et du Nord, Porc, Farine, Café, Pommes de terre, Haricots, Graines, Whisky, Tabac, [illegible] Morue, Harengs, Savon, Chandelles, Amidon, [illegible] Vins, Sucre, Miel, Sel, Soda, Allumettes, Liqueurs et autres articles nécessaires aux marchands et habitants de la campagne au plus bas prix du marché. 3janv—1mPP

A. BROUSSEAU & Co.,
17 ........Rue de Chartres.........17
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et cocos, COUVERTURES de tables et de pianos, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES dites émaillées, ETOFFES A RIDEAUX, dentelle, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLECHES, GUIMPES, GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc.
27 sept—1an—PP

Groceries à Vendre pour cause de Départ.
La devanture et installations d'une épicerie [illegible] St-Philippe et Villeré. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux. 4 fév—6f

A VENDRE.
Pour cause de départ—La GROCERIE bien connue située au coin des rues Orléans et Villeré, [illegible] du marché Tremé 2me District. Pour les détails, s'adresser sur les lieux. 31janv—1f

HOTELS — RESTAURANTS.
HOTEL DE SOTO,
Coin Peters (autrefois Nlle-Levée) et Bienville,
TENU PAR F. LASBENNES.
Cet établissement [illegible] maison de premier ordre [illegible].

HOTEL FIJUX,
No 16 Waverley Place, près Broadway
NEW-YORK.
MR JULES FIJUX a l'honneur d'annoncer à ses amis de la Nouvelle-Orléans qu'il est, comme par le passé, prêt à les recevoir, et leur offre avec la meilleure table de New York toutes les accommodations d'un Hôtel de premier classe, à des prix très modérés. 17 janv—1m

A la Selle Anglaise.
GIEFERS,
94......RUE ST-CHARLES......94.
FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalier et de Dames. Importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure.
Prix modérés. 7janv—1m

MANUFACTURE DE CORSETS.
170 ........Rue du Canal........170
MADAME SOUMARD a l'honneur d'informer [illegible] les CORSETS sur mesure [illegible].

JOS. RIFFLARD & SONS,
Successeurs de
V. Durand & Rifflard,
Magasin [illegible] 42, Vesey Street,
NEW YORK.

Loteries.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane
POUR LE 5 FEVRIER—CLASSE 31.
44 39 50 49 59 52 11 14 41 72 67 27

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.
C. T. HOWARD, Président.
[illegible]
ADAM GIFFEN
JOHN L. LEWIS
F. F. WILDER,
Commissaires.
Méfiez vous des fausses Loteries. 5janv

Association de Secours Mutuels de l'Alabama.
BOYD, JACKSON & Co., Directeurs,
AU PROFIT DES ECOLES COMMUNES.
Tirage de la classe supplémentaire et combinaison, No 116, 5 février 1869.
65 38 55 60 31 36 56 39 32 [illegible] 34
En foi de quoi, nous signons à Mobile [illegible].
R. H. SLOUGH, Jos. BEAWELL, W. P. JOHNSON, } Commissaires.
Les tirages de l'ASSOCIATION DE SECOURS MUTUEL de l'Alabama [illegible], en présence du public [illegible].
DAVE C. JOHNSTON, Agent.

UN MILLION DE PIASTRES
— DE —
Propriétés Foncières
Situées dans cette ville
MISES EN LOTERIE
Le tirage de cette Loterie aura lieu (dès que les billets seront vendus) en vertu de la charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
(charte qui a été accordée à cette Compagnie en 1868.)
Quelques-unes des propriétés offertes comptent parmi les biens fonciers du plus grand prix qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans. [illegible] l'HOTEL ST-LOUIS [illegible], l'ANCIENNE BANQUE DES CITOYENS [illegible] MAGASINS et ENTREPOTS [illegible] MAISON et BATISSES [illegible] FERME DE L'HOTEL ST-LOUIS [illegible] ILETS et des PARTIES D'ILETS [illegible].
Pour une description complète des propriétés, voir la circulaire qui sera adressée, franc de port, aux personnes qui le voudront. Les demandes de billets devront être adressées à
O. E. HALL,
à l'Hôtel St-Charles,
Nouvelle-Orléans, La.
12 lots gagnants—Prix du billet $10.
15 déc—PP

AVIS AU PUBLIC,
Particulièrement aux dames.
LE soussigné vient d'ouvrir, au No 83, rue Royale, [illegible] Loterie de la Louisiane [illegible].
J. LISANS.

A. PERSAC,
ACADÉMIE DE DESSIN ET DE PEINTURE
75 .... Camp .... 75
DESSIN D'ARCHITECTURE ET DE MACHINES,
Portraits et Paysages.
[illegible] A. PERSAC

Arbres fruitiers et Buissons.
[illegible] rue Carondelet [illegible]
Neuf des meilleures variétés de PECHERS [illegible].
F. A. QUINETTE

AU JARDIN FRANÇAIS.
94 ...RUE DE CHARTRES......94
Monsieur LEYDET [illegible].

Graines! Graines! Graines!
E. F. VIRGIN,
SUCCESSEUR DE D. MACPAY,
104 ......Rue Gravier...... 104
Aux Fermiers et aux Planteurs
FAITES, à temps, votre provision de graines [illegible].

Avis aux Dames,
Cheveux et Chignons nouveaux.
Le soussigné a l'honneur d'appeler l'attention toute spéciale des Dames de la ville et de la campagne sur le magnifique assortiment de
Cheveux Lisses et Frisés,
de toute longueur, qu'il vient de recevoir de Paris. Ces Cheveux comprennent les nuances ROUGE, BLOND, CENDRÉ, etc., jusqu'au plus beau NOIR.
Le soussigné a également reçu des CHIGNONS d'un nouveau modèle. Il invite ses clientes à venir les examiner.
Aussi, un beau choix d'EVENTAILS.
25 pour cent meilleur marché
Que dans toute autre maison.
FELIX SARON,
14, RUE BARONNE,
Près Canal.

LEÇONS DE LANGUES.
UN professeur de beaucoup d'expérience, et pouvant enseigner le français, l'anglais et l'espagnol, [illegible]. S'adresser rue Bourgogne, No [illegible] entre St Philippe et Ursulines.

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain
EST prête à recevoir et livrer le fret. Jusqu'à nouvel ordre, les convois partiront [illegible].
GEORGE PANDELY, Surintendant.

Honneur à qui de droit!
UN hommage est certainement dû au Dr. J. [illegible] HALL (arrivé d'Allemagne et demeurant [illegible] No 219 de la rue du Canal) [illegible].
S. MARTIN.

Propriétés à louer.
A louer.
Une MAISON BASSE, avec six appartements, située rue Dumaine, près de l'encoignure Broad No 480. 3janv—1f

A LOUER.
A bon marché, une Maison basse, située rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny. Possession immédiate.
S'adresser au coin des rues Esplanade et Derbigny. Troisième District. 17 déc—PPtf

FUSILS! FUSILS!
REVOL, ARQUEBUSIER,
210.......Rue de Chartres.......210
(MÉDAILLE D'OR 1868.)
Réparations en général tout ce qui concerne l'Arme à feu.
A CONSTAMMENT en main des Fusils Français et Anglais. Pièces de rechange. Cheminées, Capsules [illegible] et autres marques, ainsi que d'autres articles de chasse et munitions, etc. 18 nov—3m

FUSILS! FUSILS!
128.......RUE DE CHARTRES.......128
MAISON FONTALBA.
Les disciples de St-Hubert seront heureux d'apprendre que notre populaire armurier J. BAGET, vient de recevoir un grand assortiment de FUSILS [illegible] "DAMAS BERNARD" [illegible].

PHOTOGRAPHIE.
S. ANDERSON a transporté ses ateliers du No 64 rue du Camp au No 183 DE LA RUE DU CANAL [illegible].
Venez les voir.